Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

BESOINS IMMÉDIATS :

Primaire :

- **Anglais :**
  - 100 % à l'école des Hauts-Sommets (Ste-Perpétue) du 25 janvier au 25 juin 2020

Secondaire :

- **Adaptation scolaire :**
  - 100 % à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (remplacement d'environ 5 semaines)
  - 100 % au CFER de Bellechasse jusqu'au 28 février 2020 avec possibilité de prolongation
  - 100 % au CFER de Bellechasse à compter du 3 février 2020 (d'une durée de 4 à 6 semaines)

Supérieur immédiat : La direction de l'établissement

TÂCHES PRINCIPALES

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiletés de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

TRAITEMENT ANNUEL

Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), **à l'attention de :**

Service des ressources humaines
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Téléphone : (418) 248-1001, poste 8472 Télécopieur : (418) 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet de la commission scolaire au www.cscotesud.qc.ca. La Commission scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.